

## AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT FORMULAIRE DE DEMANDE

Ce formulaire vous permet de soumettre votre situation, en vue d'une aide financière destinée à certains ménages disposant d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins mais devant supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

Cette demande doit être complétée intégralement, en caractères majuscules, signée et adressée à :

La Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, Av. du Prieuré 1, CP 63, 1009 Pully.

### 1. Demandeur / Demanderesse

Madame       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Lieu d'origine : ..... Titre de séjour : .....

Date d'arrivée à Pully : ..... Etat civil : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....

Adresse mail : .....

Au bénéfice de l'aide sociale ou de prestations complémentaires :  OUI     NON

### Coordonnées bancaires ou postales :

Nom de l'établissement : ..... N° IBAN : .....

N° compte postal : .....

### 2. Logement

Adresse : .....

Date de conclusion du bail : .....

Nombre de pièce(s) : ..... Surface : .....

Montant du loyer sans les charges : ..... Charges : .....

Nombre d'occupants total dans le logement : .....

### 3. Composition du ménage

#### Conjoint-e/concubin-e/partenaire enregistré-e :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Lieu d'origine : ..... Titre de séjour : .....

#### Enfants domiciliés chez le demandeur/demanderesse :

Nom	Prénom	Date de naissance	En formation

#### Autres personnes vivant dans l'appartement :

Nom	Prénom	Date de naissance	Parenté

### 4. Documentation à joindre à votre demande

- Copie du bail à loyer avec la dernière notification de hausse ou de baisse de loyer ;
- Copie de la dernière décision définitive et complète de taxation d'impôts établie par l'Administration fiscale cantonale pour toutes les personnes majeures du ménage ;
- Copie des trois dernières fiches de salaire de chaque membre du ménage, en précisant s'il bénéficie d'un 13<sup>e</sup> salaire ou non ;
- Pour les indépendants, copie du compte d'exploitation bouclé du dernier exercice comptable ;
- Copie de toute autre source de revenu (p. ex. rente AI ou chômage) ;
- Copie du contrat d'apprentissage ou de l'attestation d'études pour les enfants en formation ;
- Copie des attestations de 3<sup>e</sup> pilier ;
- Copie des factures de frais de garde ;
- Coordonnées bancaires ou postales (pour le versement de l'aide).

### 5. Informations générales

Les décisions de l'administration communale peuvent faire l'objet d'un recours dans un délai de trente jours auprès de la Municipalité.

L'administration communale octroie l'AIL pour une année; sur demande, l'aide peut être renouvelée.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser directement à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, par téléphone (021 721 31 65) ou par email (djas@pully.ch).

Le/la/les soussigné-e-s certifie-nt l'exactitude des informations communiquées. De plus, ils attestent avoir pris connaissance du Règlement communal sur l'aide individuelle au logement.

Lieu : ..... Date : .....

Signature demandeur/demanderesse : .....

Signature conjoint-e/concubin-e/partenaire enregistré-e : .....